Compte-rendus de réunions

- Réunion commission mobilités du 16-04-2026
- Réunion commission mobilités du 27-04-2026
- Réunion commission Mobilités du 28-05-2026
- Réunion commission Mobilités du 23-09-2026

Réunion commission mobilités du 16-04-2026

CR réunion Mobilités - Covoiturage
du 16/04/26 de 17h à 18h au Pont

Présence :
Thérèse (a initié et anime la réunion), Christian (conseiller municipal), Mourad, Nicolas (conseiller municipal), Tiphaine, Pierre, Sylvaine, Odile, Liliane, Anaïs.

Objectif :
Améliorer la mobilité des habitant.e.s du territoire.

Ordre du jour proposé par Thérèse

1. **Définition (Mobilité, Covoiturage)**
   - Qui est concerné.e ? Pour qui, avec qui, avec quoi ?
   - Quel(s) secteur(s) ?
   - Analyse des besoins : Comment ?
2. **Enjeux**
3. **Contraintes, risques**
   - Responsabilité : Qui ? Âge ? Quand ? Horaires. Où ? Indemnisation du chauffeur ?
4. **Comment ? Les ressources ?**
   - Définition claire des utilisateur.ices
5. **Évaluation**
   - Quand, comment, par qui ?

Compte Rendu

A. Périmètre de la commission

- Le périmètre du village a été défini pour réfléchir aux mobilités.
- **Soubès** sera associé rapidement, étant sur le passage pour se rendre à Lodève.
- La commission, initialement centrée sur le **covoiturage**, élargit sa réflexion à une **approche globale des mobilités** à Saint-Étienne, pour remonter les besoins et dysfonctionnements aux décideurs politiques.

- **Déroulé chronologique** :
  1. Le covoiturage (2 réunions ?)
  2. Les transports publics : les bus
  3. Les mobilités douces
- Un **rapport d’étape** sera présenté à la réunion plénière du Pont début juin.

B. Premiers constats et éléments de réponses

- **Responsabilité** : La question de la responsabilité, notamment pour le transport de mineurs, doit être étudiée.
- **Horaires de la Draille** (desserte de bus locale) : Inadaptés, notamment pour les jeunes.
- **Sécurité** :
  - Solutions envisagées :
    - Rédaction d’une **charte**.
    - Apposition d’un **macaron** sur les voitures pour identifier et "certifier" les conducteur.ices comme dignes de confiance.
      - Cela répondrait aussi à la question du **covoiturage spontané** (difficulté à identifier les conducteur.ices dans le sens Lodève → Étienne).

Prochaine réunion : Lundi 27 avril à 18h au Pont.

Si vous souhaitez une mise en forme spécifique (tableau, liste, etc.) ou une analyse supplémentaire, n'hésitez pas à me le préciser !

Réunion commission mobilités du 27-04-2026

Réunion Mobilités - Covoiturage
du 27/04/26 de 17h à 18h au Pont

Présence :
Odile, Thérèse, Christian (conseiller municipal),Mourad, Nicolas (conseiller municipal).

Objectif :
Cette deuxième réunion, conformément aux décisions prises à la réunion précédente, est entièrement consacrée au coviturage.

Prochaine réunion :
le Lundi 11/05/2026 à 18h30

---

1 - Il a été discuté des différents outils et moyens pour le partage de l'information des disponibilités et de demandes en covoiturage.

Les outils abordés ont été : Mobicoop, que Thérèse a installé et testé, et Picholines issus du Pays Coeur d'Hérault (PCH désormais). Il en ressort la difficulté de leur efficacité en raison du manque de participants et de l'observance de mise à jour des informations.
Picholines offre une fonctionnalité dite de "communauté" qui permet de restreindre les offres-demandes aux participants inscrits dans cette communauté.

Il a été abordé, dans la continuité de la discussion sur Picholines, l'articulation avec le PCH (dont la Mobilité est un des sujets liés au SCOT (Schéma de Cohérence et d'Orientation Territoriale) qui est la seule vraie prérogative du PCH en tant que telle. ndr)
Un ligne a été mise en place de façon expérimentale, et il serait bien de se rapprocher de ceux qui en ont été les artisans pour en avoir un retour critique.

2 - La discussion a été ensuite centrée autour de l'idée de mettre en place une ligne "expérimentale" de covoiturage entre St-étienne et Lodève dans un premier temps :

- Un arrêt-covoit au niveau de l'arrêt bus après la jonction de route de Gourgas à la route royale
- idée d'en proposer un à soubès également (donc à prendre contact avec des association citoyennes intéressées)
- un ou plusieurs arrêt-covoit à Lodève : l'un au niveau du pont-bascule désaffecté, un autre probable en centre ville, office du tourisme ?

Un personne ressource a été identifié à la ComCom : <Aubin Comet> acomet@lodevoisetlarzac.fr

La discussion a aussi abordé le problème des ados/enfants sur le point de vue sécuritaire ... divers points de vue se sont exprimés sans qu'un consensus puisse se dégager.

3 - Rôle du Pont et de l'EVS et articulation avec les instances communale / inter-communales / PCH

Il a été dit que cette expérimentation peut demander et s'appuyer sur les structures existantes. Mais c'est bien le Pont et l'EVS qui portent le projet.

4 - Enfin, l'idée du badge a été validée et la proposition faite par Christian a recueilli l'unanimité des présents.

Réunion commission Mobilités du 28-05-2026

Réunion commission mobilités

du 28/05/26

Présent.e.s : Thérèse, Nicolas F, Anaïs.

Excusé : Christian.

Objet : Réflexion sur la mise en place de covoiturage

1/ Réfléchir à la fréquentation

Pour cela, expérimentation à mener : comptage des véhicules de 6h30 à 8h et de 17h à 20h. En entrée du village de St Etienne et en sortie de village. S'il y a pas moins d'un certain nombre de voitures, il est illusoire de penser à covoiturer sur cet axe.

Les profils d'utilisateur·ice·s :

- créer un questionnaire pour identifier les besoins

- le diffuser aux villages autour via des relais...

2/ Les trajets et arrêts envisagés

Pour mettre en place le covoiturage, nous devons avoir des relais dans les villages alentours.

- idée d'un arrêt à deux arrêts à St Etienne.

- Un arrêt à la Vacquerie, la ferme la trivale (Brigitte Lamotte Casanova)

- St Maurice (Sarah du Tiers Lieu)

- Un arrêt St Pierre de Lafage.

- Soubès, arrêt à la ferronerie. (ABH? Edith ?)

- Lodève. Pizzeria (le pont bascule) ; Super U (l'épicerie solidaire relai Mina, François Martin relai Lodève-St Etienne)

Les arrêts de bus sont en général de bons arrêts et peuvent permettre d'être à l'abri, en hiver.

3/ La question de l'application

Picholine et l'autre (?) sont peu utilisées sur notre territoire.

Réfléchir à s'il y a une utilité de créer une appli, si c'est facile etc... (Nicolas regarde).

Si appli il y a, elle devra distinguer les demandes et les propositions.

Application permet une certaine instantanéité. Pas utile d'anticiper beaucoup.

« Je m'inscris, j'ai le badge, je vois q.q. un à un arrêt et je m'arrête. »

4/ La promotion de l'initiative

Initiative citoyenne dont la Mairie doit être support.

Réflexion sur par qui devrait être distribué le questionnaire. Mairie ou associations ?

Une réunion publique sera à prévoir pour expliquer l'importance au niveau de l'entraide, agréabilité, l'économie et l'écologie. (Idem par qui?)

5/ Les garde- fous

Le macaron est un outil qui a fait l'unanimité lors d'une précédente commission.

Idée d'une charte à signer par les utilisateur·ice·s.

Réunion commission Mobilités du 23-09-2026

Réunion commission mobilités

du 23/09/2026

Présent.e.s : Thérèse, Nicolas F, Anaïs.

OJ :

- Point sur l'avancement des réflexions sur le covoiturage
- Réunion suivante et fréquentation de la commission

Le projet de ligne de covoiturage

I. Il est rappelé que sont parties prenantes au projet ou devant être sollicitées :

1. ***Les habitant•s usager•e•s potentiel•le•s du service***
   Ils et elles sont et doivent être au coeur du dispositif. Du coup, il faut définir les modes de communication et de popularisation les mieux adaptés pour cette proposition de service. Basée sur le volontariat, aller chercher les volontaires et les motiver est probablement la tâche la plus ardue
2. ***Les mairies :***
   Elles sont un appui important pour faire la communication du projet, concevoir et entretenir les points de collecte/dépôt des voituré•és, "officialiser" la distribution de badges de la ligne, etc.
3. éventuellement, ***les collectivités comme l'inter-co, le PCH*** (Pays Coeur d'Hérault) pour aider, subventionner et autre le projet

II. On arrête l'idée que la maturité de la réflexion préalable est suffisante et qu'il faut passer à la mise en oeuvre concrète d'une phase expérimentale du projet.

- On imagine un démarrage de l'expérimentation T1 2027
- On propose qu'il faille faire en commission :
  1. Un dossier de présentation de notre projet pour pouvoir communiquer dessus et en laisser trace pour les partenaires éventuels, bénévoles intéressé•es pour rejoindre le projet et pour les mairies que nous devrions contacter.

2. Organiser les prises de Rendez-vous avec les mairies et les groupes, collectifs ou associations des communes du trajet.
   Qui ? : l'idée pour visiter les mairies et d'y aller en parité entre un élu (Christian ou Nicolas) et un usagé ou bénévole pour insister sur l'aspect nécessaire de l'implication citoyenne au projet.
3. Organiser un début de communication avec la Newsletter de la marie de St-Étienne ou autre support :
   - Un appel à participer / à candidater au travers d'un texte et/ou formulaire poussé dans la news hebdo de la mairie
   - Peut-être imaginer une réunion publique de présentation du projet fin du T4 2026 ?

On rappelle que la mairie a relayé un appel à participer à une réunion sur les mobilité douces qui se tiendra à la salle MCB à Lodève :

> “ Dans le cadre de la rédaction du Schéma directeur des aménagements cyclables de la CCLL, nous avons le plaisir de vous convier à deux ateliers de concertation publique aux dates suivantes :
>
> - **Le mercredi 23/09 de 18h à 20h à la mairie du Caylar ;**
> - **Le vendredi 25/09 de 18h à 20h à l'espace Marie-Christine Bousquet à Lodève.**